

**En marge de sa visite au Salon du Bourget, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a signé trois contrats de performance avec les pôles de compétitivité spécialisés dans l'aéronautique et l'espace : Astech Paris Région, Pôle Pégase et Aerospace Valley. L'objectif : soutenir par l'innovation la compétitivité de cette industrie stratégique.**



Jean-Yves Le Drian au stand Dassault le 18 juin. Crédit : Stéphane Gaudin : Theatrum Belli

A travers la signature de ces contrats de performance, les trois pôles de compétitivité français dédiés à l'aéronautique et à l'espace s'engagent à mener les actions nécessaires pour renforcer leur position sur le marché international - telle que la conduite de programmes innovants -, sur une période s'étalant de 2013 à 2018.

**Parmi les priorités qui ont été définies :**

- initier des innovations dans les produits, les services et les procédés, par la recherche en coopération entre entreprises, laboratoires et établissements de formation ;
- préparer l'avenir des entreprises par le développement des compétences et en favorisant l'émergence, la croissance et la compétitivité nationale et internationale des PME ;
- être partenaire des pouvoirs publics pour le développement des territoires, de l'économie et de l'emploi ;
- animer les filières du pôle, en concertation avec les autres pôles de l'aéronautique et de l'espace, les comités de filières, les groupements professionnels, etc. ;
- instituer notamment avec d'autres pôles et clusters des partenariats techniques pour enrichir les innovations, et des partenariats à même de diffuser les technologies vers de nouveaux marchés ;
- inscrire les projets et les initiatives dans une approche responsable du développement durable.

En contrepartie, l'État, représenté par le ministre de la Défense, Jean-Yves le Drian, et les responsables des collectivités locales des régions concernées (présidents des conseils régionaux d'Ile-de-France, d'Aquitaine, de Midi-Pyrénées, de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, et des conseils généraux de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis, du Val-d'Oise, ainsi que le préfet de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, la Mairie de Paris, Toulouse Métropole et la communauté urbaine de Bordeaux), se sont engagés à participer au renforcement de ce secteur industriel, tant d'un point de vue technologique, qu'économique et commercial, grâce à un soutien financier et à la mise en œuvre d'un suivi des résultats.

L'industrie française dédiée à l'aéronautique et à l'espace est en effet une filière stratégique, non seulement parce qu'elle se situe dans un environnement fortement concurrentiel, mais aussi parce qu'elle représente un secteur d'excellence scientifique, tout autant qu'un garant de notre indépendance technologique.

*« Par cette démarche qui vise à intégrer la recherche, le développement technologique et les territoires industriels les plus dynamiques, le ministère de la Défense assume son rôle*

*d'impulsion industrielle. L'impératif industriel, présent dans le dernier Livre blanc et dans la prochaine loi de programmation militaire, prend son sens avec l'ensemble des acteurs publics et privés du secteur », a déclaré Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense.*

Astech Paris Région, Aerospace Valley et Pôle Pégase sont les trois pôles de compétitivité regroupant les organismes qui constituent la filière française dédiée à l'aéronautique et à l'espace.

**Astech Paris région**, en région Île-de-France: ce pôle constitue le premier bassin d'emplois dans le domaine de l'aéronautique, de l'espace et des systèmes embarqués en France, et regroupe la majorité des emplois de R&D. Il affiche notamment l'objectif de renforcer ses positions de leader européen de l'industrie du transport spatial, de l'aviation d'affaire et du secteur propulsion et équipement, grâce à l'innovation technologique.

**Aerospace Valley**, en régions Midi-Pyrénées et Aquitaine: ce pôle associe deux régions qui représentent ensemble le premier bassin d'emplois du secteur en Europe. Depuis sa création, ils'attache en particulier à mettre en place des projets visant à consolider la filière, à travers le développement de zones industrielles, de centres de formation, ou encore de plateformes d'innovation.

**Pôle Pégase**, en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur: ce pôle ambitionne en particulier de devenir le leader mondial des nouveaux usages aérospatiaux, en se positionnant notamment sur de nouvelles filières porteuses, où l'industrie française est encore peu présente.